



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 6 MARS 2026

6 - Adoption des Budgets primitifs 2026 - Budget principal et budget annexe de la ZAC du Camp de Royallieu

Date de convocation :
27 février 2026

L'an deux mille vingt six, le six mars, à 19 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIÈGNE s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Date d'affichage de la convocation :
27 février 2026

Étaient présents :

Nombre de Conseillers présents

30

Nombre de Conseillers représentés :

4

Philippe MARINI, Eric de VALROGER, Sandrine De FIGUEIREDO, Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MÉRY, Martine MIQUEL, Christian TELLIER, Évelyse GUYOT, Marc-Antoine BREKIESZ, Françoise TROUSSELLE, Claudine GRÉHAN, Xavier BOMBARD, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Jihade OUKADI, Marie-Christine LEGROS, Monia LHADI, Justyna DEPIERRE, Nicolas HANEN, Hayate EL GHARMAOUI, Miloud ZOUAOU, Ruth CLOET, Bruno RAMOND, Daniel LECA, Sylvie MESSERSCHMITT, Solange DUMAY, Emmanuelle BOUR, Alain GARCIA

Nombre de Conseillers en exercice :

43

Ont donné pouvoir :

Nombre de Conseillers votants présents ou ayant donné pouvoir :

34

Eugénie LE QUÉRÉ représentée par Xavier BOMBARD
Sidonie GRAND représentée par Justyna DEPIERRE
Maria ARAUJO De OLIVEIRA représentée par Marc-Antoine BREKIESZ
Anne KOERBER représentée par Emmanuelle BOUR

Étaient absents excusés :

Sophie SCHWARZ, Pierre VATIN, Kamel TOUIH, Emmanuel PASCUAL, Abdelhalim BENZADI, Martine JACQUEL, Fabienne CASTE, Etienne DIOT, Jean-Marc BRANCHE

Assistaient en outre à cette séance :

Xavier HUET, Directeur Général des Services
Claude CHARTIER, Directeur Général Adjoint
Marc MINJEAUD, Directeur Général Adjoint

A été désigné(e) secrétaire de séance : Hayate EL GHARMAOUI

FINANCES

6 - Adoption des Budgets primitifs 2026 - Budget principal et budget annexe de la ZAC du Camp de Royallieu

Dans le prolongement du débat d'orientations budgétaires et sur la base du rapport de présentation et des maquettes budgétaires ci-annexés, qui détaillent les budgets primitifs 2026 suivants :

- Budget principal
 - Budget annexe de la ZAC du Camp de Royallieu
- ceux-ci sont soumis à approbation :

Conformément aux possibilités offertes par la nomenclature M57, il est proposé au Conseil municipal de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et dans une limite fixée à 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

En cas d'utilisation de cette délégation, Monsieur le Maire informera l'Assemblée Délibérante de ces mouvements lors de la séance la plus proche.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Monsieur COTELLE,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 2312-1 et suivants ainsi que l'article L 5217-10-4,

Vu la nomenclature M57 applicable depuis le 1^{er} janvier 2024,

Vu la délibération du 13 février 2026 relative au débat d'orientations budgétaires,

Vu le rapport détaillé de présentation des budgets primitifs,

Vu les maquettes budgétaires,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 18/02/2026

Et après en avoir délibéré,

ADOpte les budgets primitifs de l'exercice 2026 de la Ville et de la ZAC du Camp de Royallieu, par chapitre, en section de fonctionnement et d'investissement,

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le

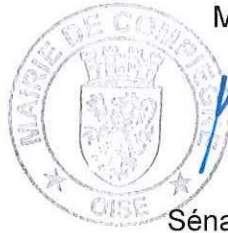
ID : 060-216001586-20260306-06CM06032026-BF



AUTORISE Monsieur le Maire, à l'intérieur de chaque section du budget principal, tant en investissement qu'en fonctionnement, à effectuer tout virement de crédits de chapitre à chapitre qui s'avérerait nécessaire, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel.

ADOpte à l'unanimité par le Conseil Municipal

Pour copie conforme,
Maire de Compiègne,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur honoraire de l'Oise

VILLE DE COMPIEGNE - Budget Principal - Ville - BP (projet de budget) - 2026

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de membres présents : 34

Nombre de suffrages exprimés : 34

VOTES :



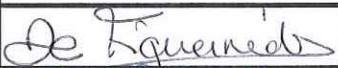












Pour : 34

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 27/02/2026

Présenté par (1), N. Nicolas COTELLE
A, le Compiègne le 06 mars 2026Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A, le Compiègne le 06 mars 2026
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

01 - Philippe MARINI	
02 - Eric de VALROGER	
03 - Sandrine de FIGUEIREDO	
04 - Nicolas LEDAY	
05 - Arielle FRANÇOIS	
06 - Dominique RENARD	
07 - Joël DUPUY de MERY	
08 - Martine MIQUEL	
09 - Christian TELLIER	
10 - Evelyse GUYOT	
11 - Marc-Antoine BREKIESZ	
12 - Alou BAGAYOKO	
13 - Françoise TROUSSELLE	
14 - Marie-Christine LEGROS	
15 - Xavier BOMBARD	
16 - Martine JACQUEL	
17 - Fabienne JOLY-CASTE	
18 - Claudine GREHAN	
19 - Pierre VATIN	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

20 - Maria ARAUJO de OLIVEIRA	
21 - Nicolas COTELLE	
22 - Abdelhalim BENZADI	
23 - Kamel TOUIH	
24 - Emmanuel PASCUAL	
25 - Justyna DEPIERRE	
26 - Monia LHADI	
27 - Sophie SCHWARZ	
28 - Eugénie LE QUÉRÉ	
29 - Nicolas HANEN	
30 - Sidonie GRAND	
31 - Jihade OUKADI	
32 - Solange DUMAY	
33 - Sylvie MESSERSCHMITT	
34 - Emmanuelle BOUR	
35 - Etienne DIOT	
36 - Daniel LECA	
37 - Jean-Marc BRANCHE	
38 - Hayate EL GHARMAOUI	
39 - Anne KOERBER	
40 - Miloud ZOUAOUI	
41 - Ruth CLOËT	
42 - Bruno RAMOND	
43 - Alain GARCIA	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

VILLE DE COMPIEGNE - Budget ZAC ROYALLIEU - BP (projet de budget) - 2026

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de membres présents : 34

Nombre de suffrages exprimés : 34

VOTES :



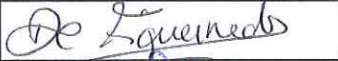
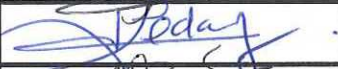




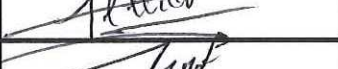






Pour : 34

Contre : 0

Abstentions : 0




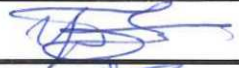

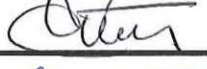
Date de convocation : 27/02/2026

Présenté par (1), N. Nicolas CORTELLI
A, le Compiègne le 06 mars 2026Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A, le Compiègne le 06 mars 2026
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

01 - Philippe MARINI	
02 - Eric de VALROGER	
03 - Sandrine de FIGUEIREDO	
04 - Nicolas LEDAY	
05 - Arielle FRANÇOIS	
06 - Dominique RENARD	
07 - Joël DUPUY de MERY	
08 - Martine MIQUEL	
09 - Christian TELLIER	
10 - Evelyse GUYOT	
11 - Marc-Antoine BREKIESZ	
12 - Alou BAGAYOKO	
13 - Françoise TROUSSELLE	
14 - Marie-Christine LEGROS	
15 - Xavier BOMBARD	
16 - Martine JACQUEL	
17 - Fabienne JOLY-CASTE	
18 - Claudine GREHAN	
19 - Pierre VATIN	

V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

V
A

20 - Maria ARAUJO de OLIVEIRA	
21 - Nicolas COTELLE	
22 - Abdelhalim BENZADI	
23 - Kamel TOUIH	
24 - Emmanuel PASCUAL	
25 - Justyna DEPIERRE	
26 - Monia LHADI	
27 - Sophie SCHWARZ	
28 - Eugénie LE QUÉRÉ	
29 - Nicolas HANEN	
30 - Sidonie GRAND	
31 - Jihade OUKADI	
32 - Solange DUMAY	
33 - Sylvie MESSERSCHMITT	
34 - Emmanuelle BOUR	
35 - Etienne DIOT	
36 - Daniel LECA	
37 - Jean-Marc BRANCHE	
38 - Hayate EL GHARMAOUI	
39 - Anne KOERBER	
40 - Miloud ZOUAOUI	
41 - Ruth CLOËT	
42 - Bruno RAMOND	
43 - Alain GARCIA	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Séance du Conseil Municipal

Du 6 mars 2026

BUDGETS PRIMITIFS 2026

PREAMBULE

Les projets de budgets primitifs 2026 s'inscrivent dans le cycle annuel budgétaire de l'année : ils ont été précédés par le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 13 février 2026 et ne pourront être modifiés que par décisions modificatives lors de prochains conseils municipaux.

Le présent rapport de présentation a vocation à expliciter les données contenues dans les maquettes budgétaires, répondant aux exigences du cadre légal de l'instruction comptable et budgétaire.

L'ensemble des documents, relatifs aux différentes étapes budgétaires, est mis à disposition du public sur le site internet de la ville (<https://www.agglo-compiegne.fr/finances-de-la-ville-de-compiegne>).

Pour ce qui concerne les élus municipaux, ces documents sont insérés au dossier du conseil municipal transmis dans les délais légaux prévus à l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les ratios prévus à l'article R2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales sont insérés dans la maquette et dans le présent rapport et sont consultables également sur le site internet de la ville (cf supra).

Précisons que ce rapport de présentation fait état de comparaisons avec la moyenne de la strate qui regroupe les communes de 20.000 à 50.000 habitants appartenant à un groupement de fiscalisé.

Synthèse générale

Le budget primitif de la Ville de Compiègne est conforme aux orientations budgétaires présentées lors de la séance du Conseil Municipal du 13 février 2026.

Il totalise 105 M€, comprenant le fonctionnement et l'investissement, à comparer aux 104 M€ du budget primitif 2025 ;

Les recettes de fonctionnement totalisent 67,7 M€ en 2026 contre 69,2 M€ en 2025 et 66,9M€ en 2024. Cette diminution (- 2,21 %) tient compte de la reprise du résultat de fonctionnement de 2025 pour 140 k€ (- 3 M€), le montant affecté en section d'investissement couvrant le besoin de financement.

Il convient néanmoins de poursuivre l'effort de maîtrise budgétaire des dépenses de fonctionnement engagé les années précédentes.

L'amélioration financière, constatée ces dernières années permet de présenter un programme d'investissement de 19,1M€ hors report (6,1 M€) dont le financement est assuré par des ressources propres dont l'affectation du résultat de 2025 complété par des financements extérieurs. L'ensemble des hypothèses aboutit à un emprunt d'équilibre de 9,5 M€.

Table des matières

PREAMBULE	2
I. BUDGET PRINCIPAL	4
A. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4
1) Les recettes de fonctionnement	4
1.1 - Chapitre 73 – Impôts et taxes et Chapitre 731- Fiscalité locale	5
1.2 - Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations	6
1.3 - Chapitre 70 – Produits des services	7
1.4 - Les autres chapitres budgétaires de recettes de fonctionnement	8
2) Les dépenses de fonctionnement	8
2.1 - Chapitre 011 – Charges à caractère général	9
2.2 - Chapitre 012 – Charges de personnel	9
2.3 - Chapitre 014 – Atténuation de produits	10
2.4 Chapitre 65 – Autres charges de dépenses de gestion courante	10
2.5 - Autres chapitres budgétaires de dépenses de fonctionnement	10
3) L'épargne, capacité d'autofinancement brute et nette	11
B. LA SECTION D'INVESTISSEMENT	12
1) Les recettes d'investissement	13
1.1- Chapitre 10 – Dotations et fonds propres	13
1.2- Chapitre 13 – Subventions d'investissement	14
1.3 - Chapitre 16 – Emprunts	14
2) Les dépenses d'investissement	15
C. LES RATIOS LEGAUX	19
II. BUDGET ANNEXE ZAC DU CAMP DE ROYALLIEU	20
CONCLUSIONS	21

I. BUDGET PRINCIPAL**A. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Le budget 2026 s'équilibre à 67 675 645,72 € en section de fonctionnement compte tenu du résultat antérieur reporté de 140 733,22 € (en violet).

BUDGET PREVISIONNEL (CREDITS OUVERTS) - SECTION DE FONCTIONNEMENT									
CHARGES (DEPENSES)					PRODUITS (RECETTES)				
Chap.	Intitulés	2024	2025	2026	Chap.	Intitulés	2024	2025	2026
011	Charges à caractère général	17 056 150	17 053 450	17 410 755	70	Produits des services du domaine	5 389 981	5 476 528	6 019 728
012	Charges de personnel	37 910 000	38 220 535	38 350 000	73	Impôts et taxes	46 177 934	46 694 206	47 200 592
022	Dépenses imprévues	-	-	-	74	Dotations et participations	12 261 928	12 850 779	12 486 945
65	Charges de gestion courante	5 016 940	5 228 345	5 158 259	75	Autres produits de gestion courante	1 241 456	1 324 234	1 588 649
66	Charges financières	931 300	887 500	820 000	76	Produits financiers	-	-	-
67	Charges exceptionnelles	60 000	42 000	42 000	77	Produits exceptionnels	501 000	-	18 999
68	Dotations aux provisions	10 000	10 000	10 000	78	Reprises aux provisions	6 000	6 000	6 000
014	Atténuations de produits	117 000	227 000	160 000	013	Atténuations de charges	265 000	304 000	189 000
CHARGES REELLES DE L'EXERCICE		61 101 390	61 668 830	61 951 014	PRODUITS REELS DE L'EXERCICE		65 843 299	66 655 747	67 509 913
042	Opérations d'ordre	3 064 742	2 765 729	2 951 730	042	Opérations d'ordre	24 380	21 399	25 000
TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE		64 166 132	64 434 559	64 902 744	TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE		65 867 679	66 677 146	67 534 913
002	Résultat antérieur reporté	-	-	-	002	Résultat antérieur reporté	1 733 845	3 146 850	140 733
TOTAL DES CHARGES		64 166 132	64 434 559	64 902 744	TOTAL DES PRODUITS		67 601 524	69 823 995	67 675 646
023	Résultat cumulé (excédent)	3 435 392	5 389 436	2 772 902	023	Résultat cumulé (déficit)	-	-	-
TOTAL DE LA SECTION		67 601 524	69 823 995	67 675 646	TOTAL DE LA SECTION		67 601 524	69 823 995	67 675 646

Le résultat cumulé de l'exercice (en vert) s'élève à 2 772 902,11 € : en baisse de 49 % par rapport au BP 2025, il est viré en section d'investissement et permet d'autofinancer les investissements.

En 2025, il a été préféré de limiter le recours à l'emprunt et d'utiliser l'excédent, ce qui conduit à réduire le résultat antérieur reporté.

1) Les recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement		Crédits ouverts 2023	Crédits ouverts 2024	BP 2025	Crédits ouverts 2025	Propositions 2026	Variation BP à BP en %	Variation Crédits Ouverts à BP en %
013	Atténuation de charges	315 000	265 000	304 000	304 000	189 000	-37,83%	-37,83%
70	Produits des services	5 325 927	5 389 981	5 472 528	5 476 528	6 019 728	10,00%	9,92%
73	Impôts et taxes	44 929 205	11 488 115	11 334 140	11 334 140	11 187 475	-1,29%	-1,29%
731	Fiscalité locale		34 689 819	35 519 327	35 360 066	36 013 117	1,39%	1,85%
74	Dotations, subventions et participations	11 853 011	12 261 928	12 107 359	12 850 779	12 486 945	3,14%	-2,83%
75	Autres produits de gestion courante	1 116 847	1 241 456	1 294 234	1 324 234	1 588 649	22,75%	19,97%
76	Produits financiers							
77	Produits spécifiques	787 814				18 999		
78	Reprise de provision	5 000	6 000	6 000	6 000	6 000	0,00%	0,00%
042 (2)	Opérations d'ordre de transfert entre section	81 371	20 380	21 399	21 399	25 000	16,83%	16,83%
Total recettes de fonctionnement (hors report) :		64 414 175	65 362 679	66 058 987	66 677 146	67 534 913	2,23%	1,29%
002	Résultat reporté	1 560 386	1 733 845	3 146 850	3 146 850	140 733	-95,53%	-95,53%
Total recettes de fonctionnement :		65 974 560	67 096 524	69 205 836	69 823 995	67 675 646	-2,21%	-3,08%

Les recettes sont globalement en progression de 2,23 % par rapport au BP 2025, hors résultat reporté (002), cela s'explique par les éléments suivants détaillés par chapitre budgétaire.

1.1 - Chapitre 73 – Impôts et taxes et Chapitre 731- Fiscalité locale

Recettes de fonctionnement		Crédits ouverts 2023	Crédits ouverts 2024	BP 2025	Crédits ouverts 2025	Propositions 2026	Variation BP à BP en %	Variation Crédits Ouverts à BP en %
73	Impôts et taxes	44 929 205	11 488 115	11 334 140	11 334 140	11 187 475	-1,29%	-1,29%
73211	attribution de compensation	10 409 627	10 409 627	10 248 627	10 248 627	10 101 987	-1,43%	-1,43%
73212	dotation de solidarité communautaire	873 000	873 000	873 000	873 000	870 000	-0,34%	-0,34%
7323 (ancien 7364)	Prélèvement sur produits jeux	170 000	180 000	187 025	187 025	190 000	1,59%	1,59%
73...	Autres impôts et taxes	33 476 578	25 488	25 488	25 488	25 488	0,00%	0,00%
731	Fiscalité locale		34 689 819	35 519 327	35 360 066	36 013 117	1,39%	1,85%
73111	Produits des impositions directes	30 913 578	32 320 527	32 920 928	32 761 667	33 442 117	1,58%	2,08%
73123 (ancien 7381)	Droits mutation	1 700 000	1 230 000	1 600 000	1 600 000	1 700 000	6,25%	6,25%
73141 (ancien 7351)	Taxe sur l'électricité	700 000	950 000	861 399	861 399	730 000	-15,25%	-15,25%
731...	Autre fiscalité locale		189 292	137 000	137 000	141 000	2,92%	2,92%

Les crédits budgétaires du chapitre sont évalués en hausse de 350 k€ par rapport au BP 2025.

Les prévisions sont établies à partir des données de 2025 dans l'attente des notifications officielles de l'État.

Pour rappel, les revalorisations des années précédentes étaient les suivantes :

Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Revalorisation (en %)	1,2	0,2	3,4	7,1	3,9	1,7	0,8

Hormis cette revalorisation, après une baisse de 1% des taux d'imposition communaux en 2023, précédée de 4 années consécutives de gel, une nouvelle année de gel des taux est prévue afin de ne pas alourdir la fiscalité qui pèse sur les ménages.

La revalorisation forfaitaire des bases de 0,8% et l'évolution physique prévisionnelle de 0,7% entraînent une augmentation des contributions directes de + 521 k€ par rapport au budget 2025 soit une progression de +1,58%, supérieure à l'IPCH établi à + 0,7% sur l'année 2025. Cette évolution s'explique par :

Une **légère augmentation de 16 K€ des recettes de Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS)** liée à l'augmentation des bases. Cette recette se stabilise suite à une erreur de l'administration fiscale avec un assujettissement à tort de certains administrés en 2023 et 2024.

Une **baisse de l'attribution de compensation de - 146 K€** suite au transfert du complexe Piscine Patinoire de Mercières de la Ville de Compiègne à l'ARC depuis le 1er juillet 2025. Il est à noter que l'attribution de compensation baisse de 300k€ en année pleine entre 2024 et 2026 (suite à ce transfert, ainsi qu'au transfert de la compétence ruissellement).

La **dotation de solidarité communautaire (DSC)** allouée par l'ARC dont les critères ont été revus en 2021 qui s'établit à 870 K€ compte tenu du produit de la taxe sur les paris hippiques dont le montant est reversé avec un an de décalage.

Les **droits de mutation estimés à 1,7 M€**, ce qui correspond à une augmentation de 100 k€ par rapport au BP 2025. Ces droits sont évalués par rapport au montant réellement perçu lors de l'année 2025.

Le **prélèvement sur les produits des jeux** est stable par rapport au BP 2025.

Une **taxe sur les consommations finales d'électricité (TFCE)** prévue à hauteur de 0,73 M€ contre 0.86 M€ en 2025 (0,95 M€ en 2024, 0,7 M€ en 2023) compte tenu de la baisse des tarifs.

1.2 - Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations

Recettes de fonctionnement		Crédits ouverts 2023	Crédits ouverts 2024	BP 2025	Crédits ouverts 2025	Propositions 2026	Variation BP à BP en %	Variation Crédits Ouverts à BP en %
74	Dotations, subventions et participations	11 853 011	12 261 928	12 107 359	12 850 779	12 486 945	3,14%	-2,83%
74111 (ancien 7411)	dont DGF	3 384 822	3 383 381	3 206 320	3 290 820	3 189 734	-0,52%	-3,07%
741123 (ancien 74123)	DSU	2 934 448	3 134 568	3 379 640	3 384 060	3 595 501	6,39%	6,25%
741127 (ancien 74127)	DNP	116 631	104 968	125 962	125 962	151 154	20,00%	20,00%
74718	Autres subv. Etat dont empl. aidés et fds amorçage	915 917	1 077 124	835 294	845 294	892 009	6,79%	5,53%
7473	Participation CD60	16 500	60 295	15 500	15 500	28 500	83,87%	83,87%
74751	Remboursements ARC	11 500		8 000	468 000	8 000	0,00%	-98,29%
747888 (ancien 7478)	Autres organismes (CAF)	1 995 682	1 888 200	2 023 700	2 023 700	1 980 092	-2,15%	-2,15%
74833 (ancien 74834)	Etat - compensation établissements industriels	2 199 387	2 340 923	2 332 124	2 516 624	2 461 712	5,56%	-2,18%
74...	Autres dotations, subv..	278 124	272 469	180 819	180 819	180 243	-0,32%	-0,32%

L'ensemble des dotations, subvention et participations est en augmentation de 3,14 %

La **Dotation Globale de Fonctionnement** devrait baisser en 2026 par rapport au montant perçu en 2025 de 101 k€, malgré la stabilité de la population DGF. Ceci poursuit la baisse déjà constatée les années antérieures.

	2023	2024	2025	2026	Ecart 2026/2025
Population municipale	40 453	40 394	40 808	40 761	- 47
Population comptée à part	1 017	1 024	1 017	1 013	- 4
Population INSEE totale	41 470	41 418	41 825	41 774	- 51
Résidences secondaires	345	368	345	397	52
Population DGF	41 815	41 786	42 170	42 171	1

NB : les données 2026 concernant les résidences secondaires n'étant pas communiquées à ce jour, il a été retenu l'hypothèse prudente du nombre de résidences secondaires de 2022, dont les données ont été publiées en septembre 2025.

La **Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale** devrait être en progression de 6,25% soit + 211 k€.

La **Dotation Nationale de Péréquation** devrait progresser de 25 k€.

Les **Autres Participations de l'État** devraient augmentées de 46 k€.

Une baisse de la participation de la **Caisse d'Allocations Familiales** est inscrite afin de correspondre aux dépenses prévues pour les crèches.

La **compensation de la taxe foncière sur les propriétés bâties des locaux industriels** devra générer une perte estimée à 380 k€. Cette baisse est la conséquence directe de dispositions de la loi de finances pour 2026. Le compte 74833 affiche donc une recette en baisse de 2.18 % par rapport aux crédits ouverts 2025. Il s'agit d'une nouvelle charge financière pour la Ville.

Le **remboursement des fluides du complexe piscine patinoire de Mercières par l'ARC** a été prévu au chapitre 70 afin de respecter les règles comptables relatives aux flux croisés, en lieu et place du chapitre 74.

1.3 - Chapitre 70 – Produits des services

Recettes de fonctionnement		Crédits ouverts 2023	Crédits ouverts 2024	BP 2025	Crédits ouverts 2025	Propositions 2026	Variation BP à BP en %	Variation Crédits Ouverts à BP en %
70	Produits des services	5 325 927	5 389 981	5 472 528	5 476 528	6 019 728	10,00%	9,92%
70321	dont droits de stationnement et location voie publique	181 000	339 600	365 400	365 400	367 132	-0,56%	-0,56%
70323	Red. Occup. Domaine public	520 000	180 000	189 000	189 000	75 000	-96,53%	-96,53%
70383	Redevance stationnement	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	0,00%	0,00%
70384	Forfait post stationnement	300 000	270 000	290 000	290 000	290 000	0,00%	0,00%
70388	Autres redevances diverses	81 000	74 500	75 875	75 875	75 615	-0,34%	-0,34%
7062	Redev. culturelles	250 900	267 289	256 960	256 960	292 280	13,75%	13,75%
70631	redev. Sportif	495 600	482 500	245 800	245 800	26 800	-89,10%	-89,10%
70632	redev. Loisirs	197 000	197 000	217 000	217 000	217 000	0,00%	0,00%
7066	redev. Sociale	384 000	439 000	427 000	427 000	451 500	5,74%	5,74%
7067	redev. Pédagogique	1 061 000	1 007 000	1 028 000	1 028 000	1 046 652	1,81%	1,81%
70843	MAD personnel facturée au CCAS			491 250	491 250	507 798	3,37%	3,37%
70846	MAD personnel au GFP en faveur de l'ARC	130 000	192 000	199 100	199 100	360 000	80,81%	80,81%
70848	MAD personnel - Autres organismes	360 000	535 970	553 000	553 000	510 800	-7,63%	-7,63%
70873	Remb. frais CCAS	240 000	325 000					
70876	Remb. frais ARC	350 000	344 422	400 000	400 000	1 086 000	171,50%	171,50%
70...	Autres pds services	275 427	235 700	234 143	238 143	213 152	-8,97%	-10,49%

Le montant de ce chapitre totalise 6 M€ en augmentation de 9,92% par rapport aux crédits ouverts 2025, et en progression de 10% par rapport au BP 2025. En neutralisant le coût des fluides et des prestations d'exploitation du complexe piscine patinoire de Mercières, l'augmentation est de 2,89 % par rapport aux crédits ouverts 2025.

Cette progression s'explique par :

- Une augmentation des redevances culturelles (7062) est prévue en raison de la réouverture du musée de la figurine.
- Une augmentation des redevances sociales (redevance des crèches, compte 7066) est prévue au budget primitif afin de correspondre à la tendance des recettes réellement perçues en 2025.
- La mise à disposition de personnel à l'ARC (70846) est en augmentation afin de correspondre aux estimations de mise à disposition pour l'année 2026.
- Le remboursement des fluides (70876) du complexe piscine patinoire de Mercières par l'ARC est estimé à 845 K€. Ce remboursement sera effectif jusqu'à la fin des contrats en cours, soit jusqu'en 2026. Cette recette avait été comptabilisée au chapitre 74 en 2025 pour un remboursement des fluides à partir du 01/07/2025. Le compte est modifié afin de respecter les règles comptables des flux croisés.

1.4 - Les autres chapitres budgétaires de recettes de fonctionnement

Le chapitre 75 Autres produits de gestion courante connaît une augmentation par rapport au BP 2025 de 22,75%. Cette augmentation est liée à l'actualisation des loyers payés par l'ARC.

Les autres chapitres budgétaires n'appellent pas de commentaires particuliers.

2) Les dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement		Crédits ouverts 2023	Crédits ouverts 2024	BP 2025	Crédits ouverts 2025	Propositions 2026	Variation BP à BP en %	Variation Crédits Ouverts à BP en %
011	Charges à caractère général	16 281 781	17 056 150	16 577 730	17 053 450	17 410 755	5,02%	2,10%
012	Charges de personnel	37 331 594	37 910 000	38 260 535	38 220 535	38 350 000	0,23%	0,34%
014	Atténuation de produits	121 000	117 000	117 000	227 000	160 000	36,75%	-29,52%
022	Dépenses imprévues							
65	Autres charges de gestion courante	4 236 218	5 016 940	5 111 345	5 228 345	5 158 259	0,92%	-1,34%
66	Charges financières	876 500	931 300	942 500	887 500	820 000	-13,00%	-7,61%
67	Charges exceptionnelles	424 229	60 000	42 000	42 000	42 000	0,00%	0,00%
68	Dotation aux provisions		10 000	10 000	10 000	10 000	0,00%	0,00%
Total dépenses réelles de fonctionnement		59 271 322	61 101 390	61 061 110	61 668 830	61 951 014	1,46%	0,46%
023	Virement à la section d'investissement	3 752 039	3 435 392	5 378 997	5 389 436	2 772 902	-48,45%	-48,55%
042 (1)	opérations d'ordre entre section (amortissements)	2 951 199	2 559 742	2 765 729	2 765 729	2 951 730	6,73%	6,73%
Total dépenses de fonctionnement		65 974 560	67 096 524	69 205 836	69 823 995	67 675 646	-2,21%	-3,08%

Les dépenses réelles évaluées pour 2026 hors virement à la section d'investissement et opération d'ordre sont en hausse de 890 k€ (+1,46%) soit 61 M€ en BP 2025 et en progression de 280 k€ (+0,46%) soit 61,7 M€ en crédits ouverts 2025.

La progression des dépenses est principalement caractérisée par un poste :

Une augmentation apparente des charges à caractère général avec le paiement des fluides et des prestations d'exploitation du complexe piscine patinoire de Mercières, compensée par des recettes équivalentes. Les fluides et les prestations d'exploitation n'avaient pas été prévus au BP 2025, alors qu'ils avaient été intégrés via une décision modificative pour un semestre dans le cadre du transfert du site au 1er juillet 2025. Il est précisé que ces contrats seront repris par l'ARC à la fin de l'année 2026. Ce transfert impacte à la fois les charges à caractère général et les charges de personnel.

Les inscriptions budgétaires peuvent être détaillées par chapitre.

2.1 - Chapitre 011 – Charges à caractère général

Dépenses de fonctionnement		Crédits ouverts 2023	Crédits ouverts 2024	BP 2025	Crédits ouverts 2025	Propositions 2026	Variation BP à BP en %	Variation Crédits Ouverts à BP en %
011	Charges à caractère général	16 281 781	17 056 150	16 577 730	17 053 450	17 410 755	5,02%	2,10%
6042	dont prestations	1 109 064	1 169 780	1 020 900	1 215 548	910 820	-10,78%	-25,07%
6061	fluides	5 030 671	5 072 000	4 110 000	4 442 686	4 500 500	9,50%	1,30%
6062 à 6068	Autres fournitures non stockées	2 276 854	2 211 614	2 520 908	2 491 338	2 668 789	5,87%	7,12%
611	contrat prest. service	371 068	393 740	391 100	416 154	486 300	24,34%	16,86%
613 et 614	locations et charges locatives	911 743	1 047 200	920 050	954 319	982 190	6,75%	2,92%
615	entretien et réparation	2 906 648	3 186 462	3 342 304	3 046 026	3 188 133	-4,61%	4,67%
623	communication, relations publiques	764 446	983 531	1 045 110	1 023 421	1 076 868	3,04%	5,22%
011.	Autres dépenses	2 911 286	2 991 824	3 227 358	3 463 959	3 597 155	11,46%	3,85%

Les charges à caractère général augmentent globalement de 2,10 % soit + 357 k€ en crédits ouverts et 5,02% par rapport au BP 2025.

Cette augmentation s'explique notamment par les 845 K€ de fluides et prestations d'exploitation (entretien, maintenance) du complexe piscine patinoire de Mercières toujours pris en charge par la Ville mais refacturés à l'ARC jusqu'à la fin des contrats en cours (fin 2026). Hormis les fluides, toutes les autres charges relatives au fonctionnement du Complexe Mercières (maintenance, entretien, matériel, analyses, assurance...) sont directement prises en charge par l'ARC.

Ainsi, par rapport à l'inflation, qui était de 0,7 % en 2025, et hors fluides et prestations d'exploitation pour le complexe piscine patinoire de Mercières, les charges à caractère général diminuent de 0,16 %.

2.2 - Chapitre 012 – Charges de personnel

Le Glissement vieillesse technicité, les mouvements de personnel notamment l'effet en année pleine du transfert des agents piscine patinoire, la mise en place de la participation à la mutuelle et la hausse des cotisations patronales CNRACL (+ 375 k€), conduisent à prévoir un budget de 38,35 M€ contre 38,26 M€ au BP 2025.

Évolution prévisible des dépenses de personnel en 2026

Les dépenses de personnel ont atteint 37,76 M€ en 2025.

La prévision pour 2026 s'élève à 38,35M€, soit 1,5 % de plus que le BP 2025.

Le Glissement Vieillesse Technicité ainsi que la hausse de la cotisation patronale CNRACL de 3 points, et les mouvements de personnel, notamment le transfert des agents du Complexe piscine-patinoire impactent le budget 2026. L'augmentation des cotisations des collectivités à la CNRACL doit se poursuivre jusqu'en 2028 à raison de +3 points par an, soit 12 points au total. Pour 2026, l'augmentation est évaluée à 373 k€. A cela s'ajoute la participation obligatoire aux mutuelles en 2026.

La mise en place de la participation à la mutuelle pour les agents de la ville prendra effet au 1er janvier 2026 avec une participation mensuelle minimale à 30€, plafonnée à 50€ pour tout agent ayant souscrit à un contrat de mutuelle labélisé.

Enfin, des modifications de garanties entraînent une baisse de la cotisation annuelle pour l'assurance statutaire de -263 k€. Cette diminution des garanties entraîne également une baisse de recettes en contrepartie, de l'ordre de 115 k€.

Démarche de mutualisation

Il est rappelé que des agents de la Ville et de l'Agglomération sont mutualisés dans le cadre de conventions. Il s'agit notamment d'agents du service juridique, foncier, de la communication et de la Direction générale. Actuellement, il existe 38 postes mutualisés au sein de la Ville.

Les services partagés avec l'ensemble des communes sont : le droit des sols, ingénierie VRD, commande publique, SIG, DCSI, Centre de Supervision Intercommunal (CSI) et archives.

En 2022, le Conseil municipal a voté la mise en place d'une convention de mise à disposition de personnel du service évènementiel de la Ville vers l'ARC et en 2023, la mise à disposition des Directeurs de la Culture et des Sports.

Le processus s'est étendu en 2025 avec la mise à disposition des agents de la piscine patinoire de l'ARC vers la Ville pour le fonctionnement de la piscine de Huy.

Le Conseil Municipal a délibéré le 12 décembre 2025 pour actualiser le schéma de mutualisation existant et l'étendre à des postes travaillant pour le compte de l'autre collectivité.

2.3 – Chapitre 014 – Atténuation de produits

Ce chapitre comporte des dégrèvements relatifs à la taxe d'habitation sur les locaux vacants. Comme pour l'année 2025, la Ville de Compiègne ne participe pas au DILICO.

2.4 Chapitre 65 – Autres charges de dépenses de gestion courante

Dépenses de fonctionnement		Crédits ouverts 2023	Crédits ouverts 2024	BP 2025	Crédits ouverts 2025	Propositions 2026	Variation BP à BP en %	Variation Crédits Ouverts à BP en %
65	Autres charges de gestion courante	4 236 218	5 016 940	5 111 345	5 228 345	5 158 259	0,92%	-1,34%
657363	Sub. CCAS	265 000	265 000	470 000	470 000	470 000	0,00%	0,00%
65748	Sub. aux associations et autres personnes de droit privé	3 405 379	3 945 772	3 874 677	3 985 974	3 937 398	1,62%	-1,22%
65.	Autres char gest. cour.	565 839	806 168	766 668	772 371	750 861	-2,06%	-2,78%

Ce chapitre est en baisse de 1,34% par rapport aux crédits ouverts 2025 mais en hausse de 0,92% par rapport au BP 2025.

A noter que le projet de budget 2026 maintient une subvention équivalente à l'année 2025 pour le CCAS. De plus, en dépit de la conjoncture, la Ville continue de soutenir de manière stable et soutenue les associations et autres personnes de droit privé avec une enveloppe substantielle de plus de 3,9 millions d'€.

2.5 - Autres chapitres budgétaires de dépenses de fonctionnement

La somme de 820 000 € correspond aux échéances de la dette, en baisse de 7,61 % par rapport aux crédits ouverts 2025 compte tenu de l'évolution du capital restant dû et des taux d'intérêt.

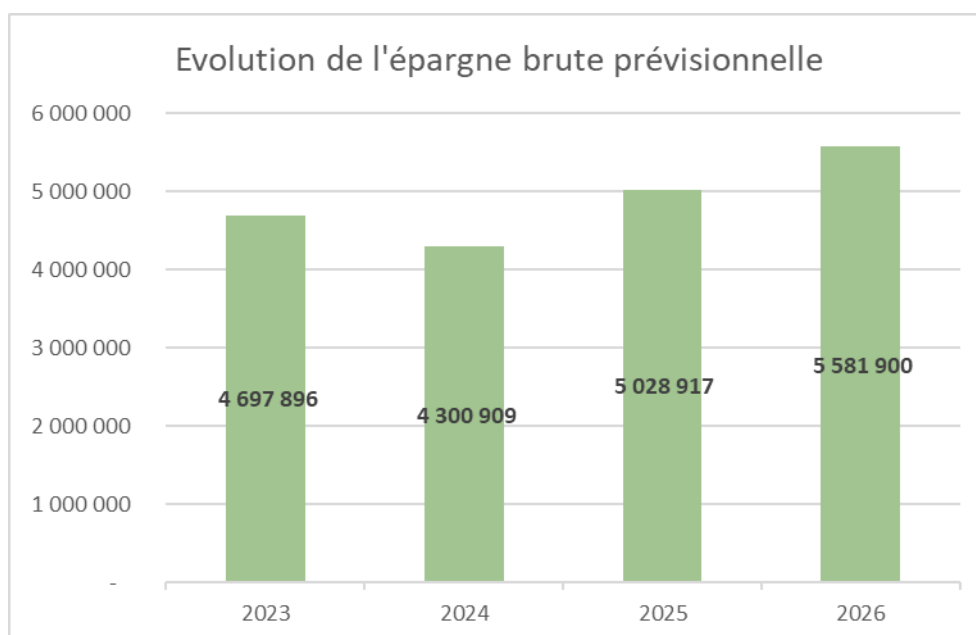
S'agissant du chapitre 67, seuls subsistent sur ce chapitre les annulations de titres sur exercices antérieurs.

3) L'épargne, capacité d'autofinancement brute et nette

Autofinancement de l'exercice	2023	2024	2025	2026
Produits réels de l'exercice	63 544 989	65 342 299	66 655 747	67 490 914
Charges réelles de l'exercice	58 847 093	61 041 390	61 626 830	61 909 014
Autofinancement brut	4 697 896	4 300 909	5 028 917	5 581 900

L'épargne prévisionnelle brute de 2026 est en progression de 550 k€ par rapport à 2025, soit + 11 %.

Le taux d'épargne brut est de 8,3% ce qui signifie que 8,3% des recettes réelles de fonctionnement perçues financent nos investissements.



B. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

BUDGET PREVISIONNEL (CREDITS OUVERTS) - SECTION D'INVESTISSEMENT									
ACTIF (DEPENSES)					PASSIF (RECETTES)				
Chap.	Intitulés	2024	2025	2 026	Chap.	Intitulés	2024	2025	2026
021	Résultat cumulé (déficit)	-	-	-	021	Résultat cumulé (excédent)	3 435 392	5 389 436	2 772 902
10222	FCTVA	-	-	-	10222	FCTVA	1 200 000	1 880 000	2 708 387
10226	Taxe d'aménagement	100 000	100 000	-	10226	Taxe d'aménagement	1 190 000	400 000	300 000
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	-	-	-	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	4 314 991	4 284 785	7 416 689
13	Subventions d'investissement	-	-	-	13	Subventions d'investissement	3 394 031	6 890 325	5 549 366
16	Emprunts et dettes assimilées	4 659 400	4 807 000	4 720 000	16	Emprunts et dettes assimilées	5 754 688	6 543 646	9 470 010
20	Immobilisations incorporelles	1 290 195	533 774	955 227	20	Immobilisations incorporelles	-	-	-
204	Subventions d'équipements versées	951 329	1 220 887	918 581	204	Subventions d'équipements versées	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	1 442 704	1 914 949	6 739 773	21	Immobilisations corporelles	-	-	-
23	Immobilisations en cours	10 446 845	15 771 128	10 453 640	23	Immobilisations en cours	-	-	-
45	Travaux effectués pour le compte de tiers	7 000	7 000	7 000	45	Travaux effectués pour le compte de tiers	7 000	7 000	7 000
020	Dépenses imprévues	-	-	-	024	Produits cessions d'immobilisations	876 000	500 000	59 825
DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		18 897 473	24 354 738	23 794 221	RECETTES REELLES DE L'EXERCICE		20 172 102	25 895 194	28 284 180
040	Quote-part des subventions	24 380	21 399	25 000	040	Opérations d'ordre	3 064 742	2 765 729	2 951 730
041	Opérations patrimoniales	325 000	250 000	350 000	041	Opérations patrimoniales	325 000	250 000	350 000
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE		19 246 853	24 626 137	24 169 221	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE		23 561 844	28 910 923	31 585 910
001	Résultat antérieur reporté (N-1)	1 719 201	5 181 592	6 688 634	001	Résultat antérieur reporté (N-1)	-	-	-
	Dépenses reportées de N-1	5 810 823	5 475 547	6 062 220		Recettes reportées de N-1	3 215 032	6 372 353	5 334 165
1068	Variation des réserves				1068	Variation des réserves			
TOTAL DE LA SECTION		26 776 876	35 283 276	36 920 076	TOTAL DE LA SECTION		26 776 877	35 283 276	36 920 076
TOTAL DU BUDGET		94 378 401	105 107 271	104 595 721	TOTAL DU BUDGET		94 378 401	105 107 271	104 595 721

La section d'investissement s'équilibre à 36 920 075,50 € compte tenu :

- Du virement de section de 2,8 M€ (en vert dans le tableau) composé notamment du résultat reporté en fonctionnement de 2025 (140 k€) et du résultat prévisionnel de 2026, contre 5,4 M€ en 2025, ce qui s'explique par une augmentation des dépenses d'investissements en 2025 et une utilisation des fonds propres de la Ville,
- D'un excédent d'investissement capitalisé de 7,4 M€ (en orange dans le tableau), 4,3 M€ en 2025 et 4,3 M€ en 2024,
- D'un résultat d'investissement antérieur reporté (001) de 6,69 M€ (5,18 M€ en 2025). Il s'agit du déficit d'investissement de l'année 2025,
- De 6,1 M€ de dépenses d'investissements reportées de 2025 sur 2026,
- De 5,33 M€ de recettes d'investissements reportées de 2025 sur 2026,
- D'un emprunt d'équilibre de 9.5 M€, qui est à comparer avec les 11,3 M€ de 2025 (6,5 M€ d'emprunts nouveaux + 4,8 M€ d'emprunts en restes à réaliser).

Le budget primitif 2026 s'équilibre dans sa globalité à 104 595 721 € (104 117 745 € au BP 2025).

1) Les recettes d'investissement

Recettes d'investissement		Crédits ouverts 2023	Crédits ouverts 2024	BP 2025	Crédits ouverts 2025	Propositions 2026	Variation BP à BP en %	Variation Crédits Ouverts à BP en %
10	Dotations et fds propres	9 626 819	6 704 991	6 564 785	6 564 785	10 425 077	58,80%	58,80%
13	Subventions d'investissement	5 024 432	4 505 175	6 529 397	8 462 679	5 549 366	-15,01%	-34,43%
16	Recours à l'emprunt	7 360 194	7 854 688	6 543 646	11 343 646	9 470 010	44,72%	-16,52%
20-23-27	Autres recettes d'équipement							
024	Pdts de cessions	39 186	1 377 000	500 000	500 000	59 825	-88,04%	-88,04%
454201	Opérations pour compte de tiers	8 860	10 888	7 000	7 000	7 000	0,00%	0,00%
021	Prélèvement en provenance de la section de fct.	3 752 039	3 435 392	5 378 997	5 389 436	2 772 902	-48,45%	-48,55%
040	opérations d'ordre entre section (amortissements)	2 951 199	2 559 742	2 765 729	2 765 729	2 951 730	6,73%	6,73%
041	Opérations patrimoniales	784 142	325 000	250 000	250 000	350 000	40,00%	40,00%
Total recettes d'investissement :		29 546 872	26 772 876	28 539 556	35 283 276	31 585 910	10,67%	-10,48%
-	Restes à réaliser (RAR)			6 372 353		5 334 165	-16,29%	
Total recettes d'investissement yc RAR :		29 546 872	26 772 876	34 911 909	35 283 276	36 920 076	5,75%	4,64%

Les recettes d'investissement devraient atteindre 36,9 M€ dont 5,7 M€ d'autofinancement (chapitre 021 et 040) et 5,3 M€ de restes à réaliser. Ces derniers comportent exclusivement des subventions, alors que l'année 2025 comportait le report d'un emprunt de 4,8 M€.

1.1- Chapitre 10 – Dotations et fonds propres

Recettes d'investissement		Crédits ouverts 2023	Crédits ouverts 2024	BP 2025	Crédits ouverts 2025	Propositions 2026	Variation BP à BP en %	Variation Crédits Ouverts à BP en %
10	Dotations et fds propres	9 626 819	6 704 991	6 564 785	6 564 785	10 425 077	58,80%	58,80%
10222	dont FCTVA	1 844 982	1 200 000	1 880 000	1 880 000	2 708 387	44,06%	44,06%
10226	Taxe aménagement	450 000	1 190 000	400 000	400 000	300 000	-25,00%	-25,00%
1068	Excédent de fct. capitalisé	7 331 837	4 314 991	4 284 785	4 284 785	7 416 689	73,09%	73,09%

L'excédent de fonctionnement capitalisé correspond à la part du résultat de fonctionnement affectée obligatoirement à l'investissement. Ce montant sera confirmé à la clôture de l'exercice 2025 et il est évalué à 7,4 M€.

Le FCTVA est évalué à environ 2,7 M€ compte tenu des dépenses d'investissement réalisées en 2025 (le FCTVA étant versé l'année suivant la dépense).

1.2- Chapitre 13 – Subventions d’investissement

Recettes d'investissement		Crédits ouverts 2023	Crédits ouverts 2024	BP 2025	Crédits ouverts 2025	Propositions 2026	Variation BP à BP en %	Variation Crédits Ouverts à BP en %
13	Subventions d'investissement	5 024 432	4 505 175	6 529 397	8 462 679	5 549 366	-15,01%	-34,43%
131/2	dont subventions	3 562 290	3 489 575	5 932 221	7 739 103	5 062 616	-14,66%	-34,58%
1345 (ancien 1342)	Amendes de police	350 000	486 217	450 000	360 500	360 000	-20,00%	-0,14%
13..	Autres dont DSIL	1 112 142	529 383	147 176	363 076	126 750	-13,88%	-65,09%

Les subventions des différents partenaires (État, Région des Hauts de France, Département de l’Oise, l’ARC) totaliseraient plus de 5 M€ auxquels s’ajoutent 5,3 M€ de restes à réaliser soit 10,3 M€, contre 7,4 M€ en 2025, 4,2 M€ en 2024, 4,8 M€ en 2023 et 6,6 M€ en 2022.

Ces subventions résultent des travaux réalisés dans le cadre de l’ANRU (Faroux, Centre de Rencontre de la Victoire) et de la revalorisation des projets à même de bénéficier de fonds européens comme le gymnase Pompidou ou le Musée de la Figurine.

Il convient de préciser que seules les subventions notifiées sont inscrites au budget primitif. La Ville s’attache à mobiliser l’intégralité des subventions dont ses projets seraient éligibles.

1.3 - Chapitre 16 – Emprunts

Emprunts	2023	2024	2025	2026	Variation Crédits Ouverts à BP en %
Inscriptions nouvelles	7 360 194	5 754 688	6 543 646	9 470 010	/
Restes à réaliser	-	2 100 000	4 800 000	-	/
Montant voté	7 360 194	7 854 688	11 343 646	9 470 010	-16,52%

En lien avec le programme des investissements, l’emprunt d’équilibre pour 2026 devrait être de 9,5 M€.

En 2025, l’emprunt nouveau indiquait 6,5 M€ mais il doit être cumulé avec l’emprunt inscrit en reste à réaliser de 4,8 M€, soit un total sur l’exercice 2025 de 11,3 M€. L’emprunt d’équilibre 2026 est donc en baisse d’environ 1,9 M€ par rapport à 2025.

Le montant de cette section est lié au programme d’investissement soutenu.

L’encours de dette au 1er janvier 2026 est de 32,3 M€ soit une dette par habitant de 775 €, pour une moyenne nationale de 986 € pour les communes de même strate (source : comptes des communes 2024).

2) Les dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement		Crédits ouverts 2023	Crédits ouverts 2024	BP 2025	Crédits ouverts 2025	Propositions 2026	Variation BP à BP en %	Variation Crédits Ouverts à BP en %
10/13	Remb. Subventions /dotations	416 227	100 000	100 000	100 000		-100,00%	-100,00%
16	Emprunts et dettes assimilées	4 984 400	4 659 400	4 752 000	4 807 000	4 720 000	-0,67%	-1,81%
	Dépenses d'équipement	17 619 532	19 941 896	19 124 371	24 916 285	19 067 221	-0,30%	-23,47%
26/27	Immob. Financières							
454101	Opérations pour compte de tiers	8 860	7 000	7 000	7 000	7 000	0,00%	0,00%
040	opérations d'ordre de transfert entre section	81 371	20 380	21 399	21 399	25 000	16,83%	16,83%
041	Opérations patrimoniales	784 142	325 000	250 000	250 000	350 000	40,00%	40,00%
Total dépenses d'investissement (hors 001) :		23 894 532	25 053 676	24 254 770	30 101 684	24 169 221	-0,35%	-19,71%
-	Restes à réaliser (RAR)			5 475 547		6 062 220	10,71%	
Total dépenses d'investissement (hors 001) :		23 894 532	25 053 676	29 730 317	30 101 684	30 231 441	1,69%	0,43%
	Résultat exercice	5 652 339	1 719 201	4 284 785	5 181 592	7 416 689	73,09%	43,14%
001	Solde N-1	5 652 339	1 719 201	5 181 592	5 181 592	6 688 634	29,08%	29,08%
Total dépenses d'investissement :		29 546 872	26 772 876	34 911 909	35 283 276	36 920 076	5,75%	4,64%

Le programme d'investissement, conforme aux orientations budgétaires, totalise 19,1 M€ auxquels s'ajoutent les restes à réaliser pour près de 6,1 M€ qui concernent des dépenses engagées juridiquement et financièrement mais qui n'ont pas pu être réalisées.

Les projets en restes à réaliser sont notamment les projets suivants : travaux du musée de la Figurine (710k€), réhabilitation du Centre de Rencontre et de la Victoire (90k€), verdissement des cours d'école (176k€), création de la Cantine Faroux (103k€), travaux d'économie d'énergie et changement de chaudières (203k€), rénovation du Gymnase Pompidou (87k€), travaux piscine de Huy (147k€), réhabilitation de l'éclairage public (135k€), Boulevard Gambetta Etats-Unis (385k€), réhabilitation des voiries (157k€), enfouissement de réseaux (393k€), aménagement des aires de jeux (218k€), des aménagements extérieurs (407k€), réhabilitation de l'éclairage public dans le cadre de la maîtrise d'énergie (273k€), réhabilitation de la voirie (306k€), des équipements de vidéosurveillance (187k€), études réhabilitation tennis Pompadour (55k€), reprise toiture terrasse de l'Hôtel de Ville (204k€), ...

Les dépenses nouvelles d'équipement sont consacrées pour une part aux investissements visant à entretenir le patrimoine et les équipements afin d'assurer un service public efficient. Les principales dépenses sont les suivantes :

Entretien voirie et espaces extérieurs	Montant € TTC	Commentaire
VOIRIE	998 845,00	Travaux d'entretien des voiries, trottoirs et parking, bornes amovibles, bornes incendie, bac à verre ...
AMENAGEMENTS EXTERIEURS	502 000,00	Mobiliers urbains, entretien des fontaines, plantations d'arbres et d'arbustes, travaux dans les cimetières, aménagement des espaces verts, acquisition de matériels ...
ECLAIRAGE PUBLIC	105 000,00	Rénovation signalisation et éclairage public
AIRES DE JEUX	132 000,00	Squares des Acacias et Colonel Sutterlin
AMENAGEMENT CYCLABLE	90 000,00	Réfection et renforcement des liaisons piétonnes et cyclistes
<i>sous total voirie</i>	<i>1 827 845,00</i>	
Entretien matériels	Montant € TTC	Commentaire
MATÉRIEL INFORMATIQUE	265 400,00	renouvellement de matériels et de licences
ANIMATION CULTURE ET SPORT	723 585,00	Achat matériels et mobiliers dans le cadre de l'animation de la culture et du sport dont les bibliothèques, les musées, les théâtres, les stades et gymnases, la restauration de documents patrimoniaux, du mobilier, du matériel technique...
MATERIELS DE TRANSPORT	200 000,00	Remplacement de véhicules techniques (type Master) avec passage de moteur thermique en électrique, renouvellement du parc ancien
VIDÉOPROTECTION	182 600,00	
POLITIQUE DE LA VILLE	104 248,00	Garage solidaire, achat de mobilier pour le pôle jeunesse et le centre Jean Moulin, vélo électrique...
CABLAGE INFORMATIQUE	72 100,00	dont optimisation interconnexion
<i>sous total matériels</i>	<i>1 547 933,00</i>	
Entretien bâtiments	Montant € TTC	Commentaire
BÂTIMENTS COMMUNAUX	1 160 042,00	Travaux d'entretien du patrimoine de la ville dont les menuiseries, les toitures, la maison de l'Europe, les logements, l'Hôtel de Ville ...
BÂTIMENTS ENFANCE ÉCOLES	650 855,00	Travaux de sécurisation et de mises aux normes dans les différents bâtiments dédiés à l'enfance comme les écoles, les crèches ...
<i>Sous total entretien bâtiments</i>	<i>1 810 897,00</i>	

Les dépenses d'équipements concernent d'autre part des projets uniques, tels que identifiés pour les principaux, ci-après :

Projets culture	Montant € TTC	Commentaire
MUSEE DE LA FIGURINE	1 525 000,00	Finalisation des travaux
EGLISE SAINT ANDREWS	120 000,00	Travaux de mise en conformité
<i>sous total projets culture</i>	<i>1 645 000,00</i>	
Projets dans le cadre du social et des écoles	Montant € TTC	Commentaire
ECOLE FAROUX	3 104 007,00	Réhabilitation - Poursuite des travaux
CRECHE QUARTIER DE LA VICTOIRE	160 000,00	Mission de maîtrise d'œuvre et démarrage
ACCESSIBILITE	400 000,00	
ECOLEES - PICS DE CHALEUR	600 000,00	Mise en œuvre du programme dans les écoles pour limiter les effets des pics de chaleur
ECONOMIE D ENERGIE	146 000,00	Eclairage Led divers bâtiments
ECONOMIE ENERGIE ECOLES	72 000,00	Passage en Led écoles primaires et mise en place de thermostat dans 4 nouvelles écoles
PUY DU ROY	286 520,00	Etudes pour réhabilitation - lancement de la maîtrise d'œuvre
<i>sous total projets social écoles</i>	<i>4 768 527,00</i>	
Projets sports	Montant € TTC	Commentaire
GYMNASSE POMPIDOU	1 328 000,00	Réhabilitation - Finalisation des travaux
TENNIS POMPADOUR	150 000,00	Couverture de deux cours - Etudes et appel d'offres en fin d'année
STADE COSYNS	190 000,00	Vestiaires
STADE DU CLOS DES ROSES	80 000,00	Réhabilitation des pareballes
COMPLEXE DE HUY PISCINE ET GYMNASSE	550 000,00	Rénovation canalisations douches, des vestiaires et du grand bassin piscine Huy
<i>sous total projets sports</i>	<i>2 298 000,00</i>	
Projets voirie et espace extérieurs	Montant € TTC	Commentaire
ENFOUISSEMENT RESEAUX	800 000,00	Bd Gambetta et rue Jean Lhuillier
REHABILITATION VOIRIES	885 000,00	Réhabilitation voirie dont rue Charmoulue, rue Jean Lhuillier et réaménagement parking opération Mare Gaudry phase 1
REHAB ECLAIRAGE PUBLIC	544 000,00	Poursuite de l'installation des leds dans le cadre des économies d'énergie
CARREFOUR PLACE 5 REG DRAGONS	670 000,00	Aménagement lié à l'opération de l'Estacade
RUE DE L ETOILE	370 000,00	Piétonnisation du centre-ville
BOULEVARD GAMBETTA ETATS UNIS	380 000,00	Requalification avec aménagement cyclable
<i>sous total projets voirie</i>	<i>3 649 000,00</i>	
Projet patrimoine architectural	Montant € TTC	Commentaire
CHANGEMENT CHAUDIERE	257 000,00	Chapelle des Capucins, remplacement d'une unité à la bibliothèque Saint Corneille, raccordement au réseau de chaleur pour cinq nouveaux équipements
<i>sous total patrimoine architectural</i>	<i>257 000,00</i>	

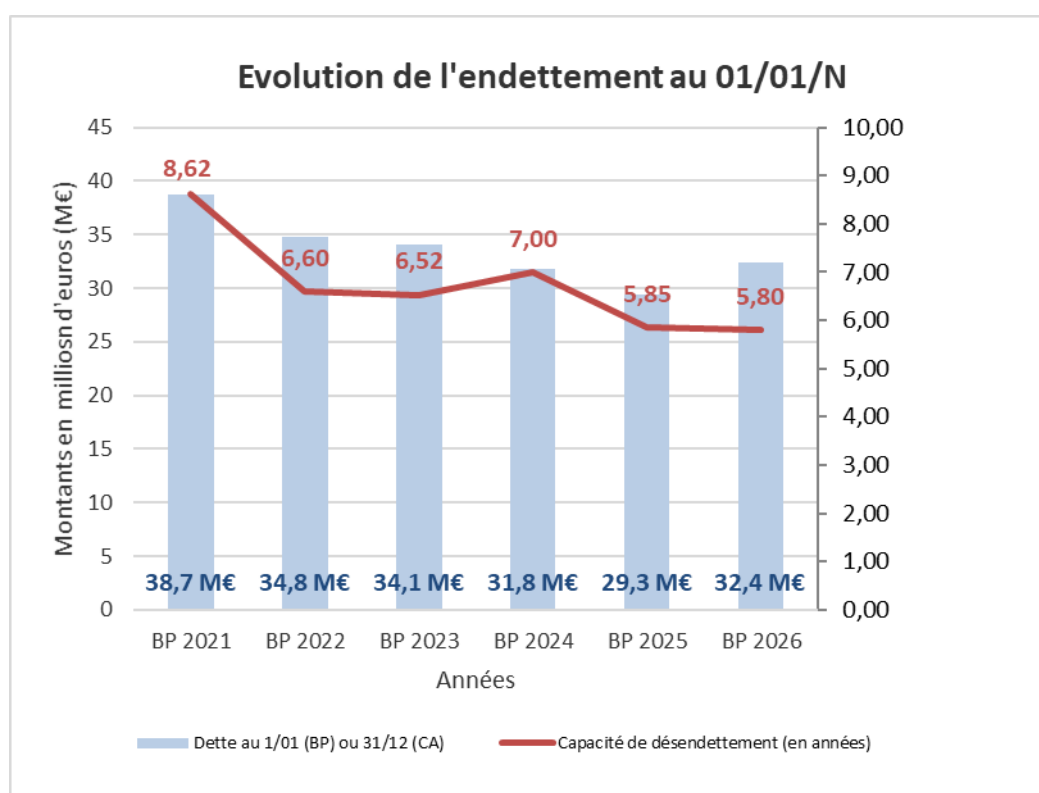
Pour le programme Ecole Pics de chaleur, compte tenu des températures constatées, priorité est donnée en 2026 aux écoles maternelles Jacques Prévert, Royallieu et Saint Lazare et aux écoles élémentaires Augustin Thierry, Phileas Lebesgue, Albert Robida et André Hammel.

3) Situation de l'endettement :

Endettement	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Prévisions 2026
Dette au 01/01 (BP)	34 797 382	34 003 681	31 770 188	29 344 067	32 355 712
Recours à l'emprunt (hors report n-1)	4 411 503	7 360 194	6 065 749	6 543 646	9 470 010
PM recours à l'emprunt (report n-1)	2 000 000	-	2 100 000	4 800 000	-
Inscriptions budgétaires	6 411 503	7 360 194	8 165 749	11 343 646	9 470 010
Encours de la dette / RRF (en %)	58,08	53,34	48,73	44,44	47,89
Capacité de désendettement (en années)	6,60	6,51	7,00	5,85	5,80

La capacité de désendettement, résultant du rapport entre l'encours de dette et l'épargne brute, serait de 5,80 ans. Cette capacité de désendettement est stable comparée à 2025 (5,85 ans).

On retient généralement un seuil de vigilance de 10-11 ans avec un niveau critique de 11-12 ans (nb : on cite cette norme pour information car elle s'applique aux comptes administratifs mais elle reste un indicateur de référence).



La capacité de désendettement d'une collectivité est à comparer avec la durée d'extinction de sa dette, qui exprime en nombre d'années le rapport entre l'encours de dette et l'amortissement annuel moyen pour toujours lui être inférieure. Ce qui est le cas avec une capacité de désendettement de 5,80 ans pour une durée d'extinction de 9 ans et 5 mois.

Avec un taux de réalisation de 80% de notre prévision d'emprunt, l'encours au 31 décembre 2026 devrait être de 35,44M€. La capacité de désendettement prévisionnelle pourrait alors s'élever à 6,35 ans.

C. LES RATIOS LEGAUX

Ratios	BP2022	BP2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026	Moyenne strate (2)
Population (1)	41 643	41 470	41 418	41 825	41 774	
Dépenses réelles de fonctionnement /population	1 322	1 417	1 465	1 460	1 483	1 394
Produit des impositions directes /population	710	753	777	787	801	797
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 439	1 537	1 574	1 579	1 616	1 605
Dépenses d'équipement brut/population	351	352	332	457	456	403
Encours de dette/population	836	822	767	702	775	986
DGF/population	150	153	157	157	162	205
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonct.	63,2%	63,5%	62,8%	62,7%	61,9%	60,4%
Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct.	100,4%	100,0%	100,2%	99,7%	98,8%	97,8%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	24,4%	22,9%	21,1%	29,0%	28,3%	28,6%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	58,1%	53,5%	48,7%	44,4%	47,9%	61,6%
Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement	8,8%	8,2%	7,0%	7,6%	8,3%	nc

(1) population légale (municipale et comptée à part) au 1er janvier de l'année.

(2) site internet www.collectivites-locales.gouv.fr, publication les collectivités locales en chiffres 2026 données de l'année 2024 de janvier 2026

II. BUDGET ANNEXE ZAC DU CAMP DE ROYALLIEU

Recettes de fonctionnement		Crédits ouverts 2023	Crédits ouverts 2024	Crédits ouverts 2025	Proposition 2026	Var. de BP à BP
70	Vente de terrains	280 000,00	200 000,00	222 680,00	76 560,0	-65,6%
74	Subventions partenaires externes					
75	Autres				100,0	
-	Mouvements d'ordre	85 100,00	90 000,00	57 000,00	120 000,0	110,5%
	TOTAL recettes de Fct :	365 100,00	290 000,00	279 680,00	196 660,0	-29,7%
Dépenses de fonctionnement		Crédits ouverts 2023	Crédits ouverts 2024	Crédits ouverts 2025	Proposition 2026	Var. de BP à BP
002	Résultat de fonctionnement reporté					
6015	Terrains à aménager	15 000,00				
6045	Frais d'études	26 000,00				
605	Travaux	44 000,00	90 000,00	57 000,00	120 000,0	110,5%
66	Intérêts des emprunts					
65888	Autres frais	100,00			100,0	
-	Mouvements d'ordre	280 000,00	200 000,00	222 680,00	76 560,0	-65,6%
	TOTAL dépenses de Fct :	365 100,00	290 000,00	279 680,00	196 660,0	-29,7%
Recettes d'investissement		Crédits ouverts 2023	Crédits ouverts 2024	Crédits ouverts 2025	Proposition 2026	Var. de BP à BP
001	Excédent invest		16 979,19	144 836,33	164 927,4	13,9%
1641	Emprunt					
-	Mouvements d'ordre	280 000,00	200 000,00	222 680,00	76 560,0	-65,6%
	TOTAL recettes d'inv. :	280 000,00	216 979,19	367 516,33	241 487,4	-34,3%
Dépenses d'investissement		Crédits ouverts 2023	Crédits ouverts 2024	Crédits ouverts 2025	Proposition 2026	Var. de BP à BP
001	Déficit invest.	136 872,40				
1641	Emprunt					
-	Mouvements d'ordre	85 100,00	90 000,00	57 000,00	120 000,0	110,5%
	TOTAL Dépenses d'inv. :	221 972,40	90 000,00	57 000,00	120 000,0	110,5%

L'aménagement du lotissement Square de l'Abbé Stock arrive à son terme. Deux terrains sont en vente. Cependant il convient de faire quelques travaux complémentaires. Compte tenu des ventes de terrains estimées à 77 k€ (pour le terrain sous promesse d'achat en 2026), la participation du budget principal de la ville est nulle. Le budget de la ZAC devrait être excédentaire en 2026 comme en 2024 et 2025.

CONCLUSIONS

Dans un contexte de politique intérieure et de géopolitique instable pour les ménages comme pour les entreprises, la Ville de Compiègne maintient le cap qu'elle s'est fixée depuis le début de la mandature en offrant un service public de qualité aux Compiégnoises et aux Compiégnois tout en continuant à investir massivement dans des projets structurants et ambitieux. Pour ce faire, la Ville s'appuie sur une situation financière saine qui résulte d'une gestion rigoureuse.

Dans la continuité de la rigueur et du dynamisme des années précédentes, le budget primitif 2026 se caractérise par :

- Une forte maîtrise des dépenses de fonctionnement par la recherche permanente d'économies (fournitures, fluides...)
- L'optimisation des recettes de fonctionnement en particulier les produits des services et du domaine pour compenser la stagnation des dotations de l'État mais aussi par une connaissance accrue des ressources fiscales,
- Une épargne brute substantielle à hauteur de 5,6 M€. Cette épargne est en augmentation par rapport à 2025. Elle constitue la capacité propre de la Ville à investir,
- Le gel des taux de fiscalité, avec une troisième année consécutive après une baisse de 1% en 2023,
- La poursuite d'une politique d'investissement très dynamique avec des projets structurants dans tous les domaines pour un montant total de 19 M€ de dépenses d'équipement prévues en 2026 soit 456 € / habitant, au-delà de ce qui était prévu au Plan Pluriannuel d'Investissements 2024 - 2027 (+ 4 M€ y compris restes à réaliser),
- Un recours à l'emprunt limité qui permet de stabiliser l'encours de dette avec une capacité prévisionnelle de désendettement de 5,80 ans au 01/01/2026, soit une capacité prévisionnelle quasiment équivalente à la situation au 01/01/2025 (5,85 ans),
- Un service public de qualité offert aux Compiégnoises et aux Compiégnois (soutien aux associations, action vers les écoles, CCAS...),
- Un effort constant pour améliorer le cadre de vie et les espaces publics de la Ville (piétonnisation, enfouissement des réseaux, aménagements urbains, ...).

L'année 2026 sera notamment marquée par la finalisation et la poursuite des investissements structurants : musée de la figurine, cantines en régie, réhabilitation lourde du groupe scolaire Faroux, 1ère phase de la réhabilitation de la piscine de Huy, travaux dans les écoles pour faire face aux pics de chaleur...



www.compiègne.fr

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le

ID : 060-216001586-20260306-06CM06032026-BF

Budgets Primitifs 2026

Conseil Municipal du 6 mars 2026

Sommaire

Budget principal :

- Section de fonctionnement
- Épargne
- Section d'investissement
- Projets d'investissement
- Endettement

Budget annexe ZAC du Camp de Royallieu

Ratios

Synthèse

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le

ID : 060-216001586-20260306-06CM06032026-BF

LE PRÉSENT BUDGET S'ÉLO
CONFORMÉMENT À LA LOI N° 2021-1018
LE 13 FÉVRIER 2026



Budget Principal : Section de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le

ID : 060-216001586-20260306-06CM06032026-BF

CONFORME AU DOB
S²LO

BUDGET PREVISIONNEL (CREDITS OUVERTS) - SECTION DE FONCTIONNEMENT									
CHARGES (DEPENSES)					PRODUITS (RECETTES)				
Chap.	Intitulés	2024	2025	2026	Chap.	Intitulés	2024	2025	2026
011	Charges à caractère général	17 056 150	17 053 450	17 410 755	70	Produits des services du domaine	5 389 981	5 476 528	6 019 728
012	Charges de personnel	37 910 000	38 220 535	38 350 000	73	Impôts et taxes	46 177 934	46 694 206	47 200 592
022	Dépenses imprévues	-	-	-	74	Dotations et participations	12 261 928	12 850 779	12 486 945
65	Charges de gestion courante	5 016 940	5 228 345	5 158 259	75	Autres produits de gestion courante	1 241 456	1 324 234	1 588 649
66	Charges financières	931 300	887 500	820 000	76	Produits financiers	-	-	-
67	Charges exceptionnelles	60 000	42 000	42 000	77	Produits exceptionnels	501 000	-	18 999
68	Dotations aux provisions	10 000	10 000	10 000	78	Reprises aux provisions	6 000	6 000	6 000
014	Atténuations de produits	117 000	227 000	160 000	013	Atténuations de charges	265 000	304 000	189 000
CHARGES REELLES DE L'EXERCICE		61 101 390	61 668 830	61 951 014	PRODUITS REELS DE L'EXERCICE		65 843 299	66 655 747	67 509 913
042	Opérations d'ordre	3 064 742	2 765 729	2 951 730	042	Opérations d'ordre	24 380	21 399	25 000
TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE		64 166 132	64 434 559	64 902 744	TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE		65 867 679	66 677 146	67 534 913
002	Résultat antérieur reporté	-	-	-	002	Résultat antérieur reporté	1 733 845	3 146 850	140 733
TOTAL DES CHARGES		64 166 132	64 434 559	64 902 744	TOTAL DES PRODUITS		67 601 524	69 823 995	67 675 646
023	Résultat cumulé (excédent)	3 435 392	5 389 436	2 772 902	023	Résultat cumulé (déficit)	-	-	-
TOTAL DE LA SECTION		67 601 524	69 823 995	67 675 646	TOTAL DE LA SECTION		67 601 524	69 823 995	67 675 646

Le budget 2025 s'équilibre à 67 675 646 € en section de fonctionnement compte tenu du résultat antérieur reporté de 140 733 € (en violet).

Le résultat cumulé de l'exercice (en vert) s'élève à 2 772 902 € : en baisse de 49% par rapport au BP 2025, il est viré en section d'investissement et permet d'autofinancer les investissements. En 2025, il a été préféré de limiter le recours à l'emprunt et d'utiliser l'excédent, ce qui conduit à réduire le résultat antérieur reporté.



Budget Principal : Section de fonctionnement

Les recettes

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
 Reçu en préfecture le 12/03/2026
 Publié le
 ID : 060-216001586-20260306-06CM06032026-BF

Recettes de fonctionnement		Crédits ouverts 2023	Crédits ouverts 2024	BP 2025	Crédits ouverts 2025	Propositions 2026	Variation BP à BP en %	Variation Crédits Ouverts à BP en %
013	Atténuation de charges	315 000	265 000	304 000	304 000	189 000	-37,83%	-37,83%
70	Produits des services	5 325 927	5 389 981	5 472 528	5 476 528	6 019 728	10,00%	9,92%
73	Impôts et taxes	44 929 205	11 488 115	11 334 140	11 334 140	11 187 475	-1,29%	-1,29%
731	Fiscalité locale		34 689 819	35 519 327	35 360 066	36 013 117	1,39%	1,85%
74	Dotations, subventions et participations	11 853 011	12 261 928	12 107 359	12 850 779	12 486 945	3,14%	-2,83%
75	Autres produits de gestion courante	1 116 847	1 241 456	1 294 234	1 324 234	1 588 649	22,75%	19,97%
76	Produits financiers							
77	Produits spécifiques	787 814				18 999		
78	Reprise de provision	5 000	6 000	6 000	6 000	6 000	0,00%	0,00%
042 (2)	Opérations d'ordre de transfert entre section	81 371	20 380	21 399	21 399	25 000	16,83%	16,83%
Total recettes de fonctionnement (hors report) :		64 414 175	65 362 679	66 058 987	66 677 146	67 534 913	2,23%	1,29%
002	Résultat reporté	1 560 386	1 733 845	3 146 850	3 146 850	140 733	-95,53%	-95,53%
Total recettes de fonctionnement :		65 974 560	67 096 524	69 205 836	69 823 995	67 675 646	-2,21%	-3,08%

fluides et prestations au 70 au lieu du 74 pour 845 k€. En neutralisant cette recette, l'augmentation prévisionnelle serait de 2,89 % par rapport aux crédits ouverts 2025.

- Une augmentation de la fiscalité locale (731) liée à la décision nationale de majorer les bases de 0,8 % compte tenu de l'inflation constatée contre 1,7 % en 2024, et de l'évolution physique prévisionnelle.

- Gel des taux en 2025 comme en 2024 après la baisse de 1% en 2023 qui suivait 4 années consécutives de gel pour limiter pour l'habitant les effets de l'augmentation des bases.

- Baisse de compensation de TFB estimée de 380 k€ (ch. 74) et baisse de l'attribution de compensation de l'ARC suite aux transferts piscine patinoire et compétence ruissellement.

Progression apparente des recettes de fonctionnement de 2,23 %, à recalculer compte tenu des remboursements de l'ARC pour les fluides et prestations de la piscine patinoire à 0,71 % en comparaison des crédits ouverts 2025.



Budget Principal : Section de fonctionnement

Les dépenses

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le

ID : 060-216001586-20260306-06CM06032026-BF

CONFORME AU DOB
S²LO

Dépenses de fonctionnement		Crédits ouverts 2023	Crédits ouverts 2024	BP 2025	Crédits ouverts 2025	Propositions 2026	Variation BP à BP en %	Variation Crédits Ouverts à BP en %
011	C charges à caractère général	16 281 781	17 056 150	16 577 730	17 053 450	17 410 755	5,02%	2,10%
012	C charges de personnel	37 331 594	37 910 000	38 260 535	38 220 535	38 350 000	0,23%	0,34%
014	Atténuation de produits	121 000	117 000	117 000	227 000	160 000	36,75%	-29,52%
022	Dépenses imprévues							
65	Autres charges de gestion courante	4 236 218	5 016 940	5 111 345	5 228 345	5 158 259	0,92%	-1,34%
66	C charges financières	876 500	931 300	942 500	887 500	820 000	-13,00%	-7,61%
67	C charges exceptionnelles	424 229	60 000	42 000	42 000	42 000	0,00%	0,00%
68	Dotations aux provisions		10 000	10 000	10 000	10 000	0,00%	0,00%
Total dépenses réelles de fonctionnement		59 271 322	61 101 390	61 061 110	61 668 830	61 951 014	1,46%	0,46%
023	Virement à la section d'investissement	3 752 039	3 435 392	5 378 997	5 389 436	2 772 902	-48,45%	-48,55%
042 (1)	opérations d'ordre entre section (amortissements)	2 951 199	2 559 742	2 765 729	2 765 729	2 951 730	6,73%	6,73%
Total dépenses de fonctionnement		65 974 560	67 096 524	69 205 836	69 823 995	67 675 646	-2,21%	-3,08%

- Augmentation des dépenses réelles de fonctionnement de 1,46%

- Augmentation liée au paiement des fluides et prestations du complexe piscine patinoire de Mercières, compensée par des recettes équivalentes.

Hors fluides et prestations, les charges à caractère général diminuent de 0,16 %.

- Faible progression des charges de personnel compte tenu du transfert des agents du Complexe de Mercières mais intégrant l'augmentation de 3 points pour la CNRACL (+ 375 k€).

- Maintien des subventions au CCAS et aux associations et autres personnes de droit privé.

- Baisse des charges financières compte tenu de l'évolution du capital restant dû et des taux d'intérêt.



Épargne

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

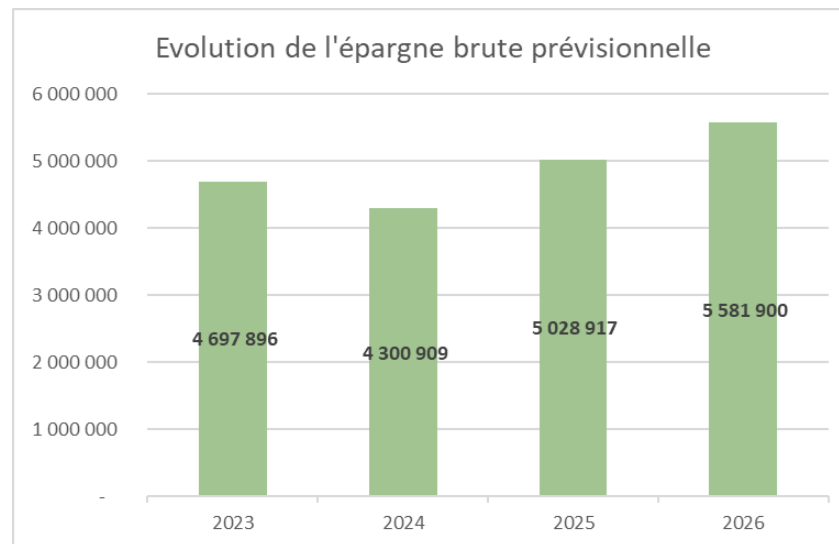
Publié le

ID : 060-216001586-20260306-06CM06032026-BF

CONFORME AU DOB
S²LO

Autofinancement de l'exercice	2023	2024	2025	2026
Produits réels de l'exercice	63 544 989	65 342 299	66 655 747	67 490 914
Charges réelles de l'exercice	58 847 093	61 041 390	61 626 830	61 909 014
Autofinancement brut	4 697 896	4 300 909	5 028 917	5 581 900

- Une capacité d'autofinancement brute qui s'établit à 5,58 M€ contre 5,03 M€ en 2025 soit + 11%.
- Un taux d'épargne brut de 8,3 % des recettes réelles de fonctionnement.





Budget Principal : Section d'investissement

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le

ID : 060-216001586-20260306-06CM06032026-BF

CONFORME AU DOB
S²LO

BUDGET PREVISIONNEL (CREDITS OUVERTS) - SECTION D'INVESTISSEMENT

ACTIF (DEPENSES)					PASSIF (RECETTES)				
Chap.	Intitulés	2024	2025	2 026	Chap.	Intitulés	2024	2025	2026
021	Résultat cumulé (déficit)	-	-	-	021	Résultat cumulé (excédent)	3 435 392	5 389 436	2 772 902
10222	FCTVA	-	-	-	10222	FCTVA	1 200 000	1 880 000	2 708 387
10226	Taxe d'aménagement	100 000	100 000	-	10226	Taxe d'aménagement	1 190 000	400 000	300 000
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	-	-	-	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	4 314 991	4 284 785	7 416 689
13	Subventions d'investissement	-	-	-	13	Subventions d'investissement	3 394 031	6 890 325	5 549 366
16	Emprunts et dettes assimilées	4 659 400	4 807 000	4 720 000	16	Emprunts et dettes assimilées	5 754 688	6 543 646	9 470 010
20	Immobilisations incorporelles	1 290 195	533 774	955 227	20	Immobilisations incorporelles	-	-	-
204	Subventions d'équipements versées	951 329	1 220 887	918 581	204	Subventions d'équipements versées	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	1 442 704	1 914 949	6 739 773	21	Immobilisations corporelles	-	-	-
23	Immobilisations en cours	10 446 845	15 771 128	10 453 640	23	Immobilisations en cours	-	-	-
45	Travaux effectués pour le compte de tiers	7 000	7 000	7 000	45	Travaux effectués pour le compte de tiers	7 000	7 000	7 000
020	Dépenses imprévues	-	-	-	024	Produits cessions d'immobilisations	876 000	500 000	59 825
DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		18 897 473	24 354 738	23 794 221	RECETTES RELES DE L'EXERCICE		20 172 102	25 895 194	28 284 180
040	Quote-part des subventions	24 380	21 399	25 000	040	Opérations d'ordre	3 064 742	2 765 729	2 951 730
041	Opérations patrimoniales	325 000	250 000	350 000	041	Opérations patrimoniales	325 000	250 000	350 000
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE		19 246 853	24 626 137	24 169 221	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE		23 561 844	28 910 923	31 585 910
001	Résultat antérieur reporté (N-1)	1 719 201	5 181 592	6 688 634	001	Résultat antérieur reporté (N-1)	-	-	-
Dépenses reportées de N-1		5 810 823	5 475 547	6 062 220	Recettes reportées de N-1		3 215 032	6 372 353	5 334 165
1068	Variation des réserves				1068	Variation des réserves			
TOTAL DE LA SECTION		26 776 876	35 283 276	36 920 076	TOTAL DE LA SECTION		26 776 877	35 283 276	36 920 076
TOTAL DU BUDGET		94 378 401	105 107 271	104 595 721	TOTAL DU BUDGET		94 378 401	105 107 271	104 595 721



Budget Principal : Section d'investissement

Les recettes

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le

ID : 060-216001586-20260306-06CM06032026-BF

• Progression des ressources propres (chapitre 10) compte tenu de l'affectation du résultat en augmentation par rapport à 2025, et un FCTVA en progression avec un taux important de réalisation des dépenses d'investissement de 2025.

• Une baisse du montant des subventions d'investissement de l'ordre de 1,3 M€ est prévue compte tenu de la baisse des subventions par les financeurs et de l'attente de notifications.

• Un recours à l'emprunt nouveau de 9,5 M€, à comparer à un emprunt de 11,3 M€ en 2025 compte tenu d'un reste à réaliser de 4,8 M€ et de 6,5 M€ d'emprunts nouveaux.

• Dette par habitant au 01/01/2026 de 775 € pour une moyenne nationale de 986 € pour les communes de la même strate.

Recettes d'investissement		Crédits ouverts 2023	Crédits ouverts 2024	BP 2025	Crédits ouverts 2025	Propositions 2026	Variation BP à BP en %	Variation Crédits Ouverts à BP en %
10	Dotations et fds propres	9 626 819	6 704 991	6 564 785	6 564 785	10 425 077	58,80%	58,80%
13	Subventions d'investissement	5 024 432	4 505 175	6 529 397	8 462 679	5 549 366	-15,01%	-34,43%
16	Recours à l'emprunt	7 360 194	7 854 688	6 543 646	11 343 646	9 470 010	44,72%	-16,52%
20-23-27	Autres recettes d'équipement							
024	Pdts de cessions	39 186	1 377 000	500 000	500 000	59 825	-88,04%	-88,04%
454201	Opérations pour compte de tiers	8 860	10 888	7 000	7 000	7 000	0,00%	0,00%
021	Prélèvement en provenance de la section de fct.	3 752 039	3 435 392	5 378 997	5 389 436	2 772 902	-48,45%	-48,55%
040	opérations d'ordre entre section (amortissements)	2 951 199	2 559 742	2 765 729	2 765 729	2 951 730	6,73%	6,73%
041	Opérations patrimoniales	784 142	325 000	250 000	250 000	350 000	40,00%	40,00%
Total recettes d'investissement :		29 546 872	26 772 876	28 539 556	35 283 276	31 585 910	10,67%	-10,48%
-	Restes à réaliser (RAR)			6 372 353		5 334 165	-16,29%	
Total recettes d'investissement yc RAR :		29 546 872	26 772 876	34 911 909	35 283 276	36 920 076	5,75%	4,64%



Budget Principal : Section d'investissement

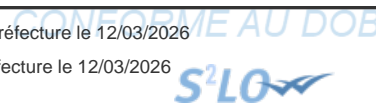
Les dépenses

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le

ID : 060-216001586-20260306-06CM06032026-BF



Dépenses d'investissement		Crédits ouverts 2023	Crédits ouverts 2024	BP 2025	Crédits ouverts 2025	Propositions 2026	Variation BP à BP en %	Variation Crédits Ouverts à BP en %
10/13	Remb. Subventions /dotations	416 227	100 000	100 000	100 000		-100,00%	-100,00%
16	Emprunts et dettes assimilées	4 984 400	4 659 400	4 752 000	4 807 000	4 720 000	-0,67%	-1,81%
	Dépenses d'équipement	17 619 532	19 941 896	19 124 371	24 916 285	19 067 221	-0,30%	-23,47%
26/27	Immob. Financières							
454101	Opérations pour compte de tiers	8 860	7 000	7 000	7 000	7 000	0,00%	0,00%
040	opérations d'ordre de transfert entre section	81 371	20 380	21 399	21 399	25 000	16,83%	16,83%
041	Opérations patrimoniales	784 142	325 000	250 000	250 000	350 000	40,00%	40,00%
Total dépenses d'investissement (hors 001) :		23 894 532	25 053 676	24 254 770	30 101 684	24 169 221	-0,35%	-19,71%
-	Restes à réaliser (RAR)			5 475 547		6 062 220	10,71%	
Total dépenses d'investissement (hors 001) :		23 894 532	25 053 676	29 730 317	30 101 684	30 231 441	1,69%	0,43%
	Résultat exercice	5 652 339	1 719 201	4 284 785	5 181 592	7 416 689	73,09%	43,14%
001	Solde N-1	5 652 339	1 719 201	5 181 592	5 181 592	6 688 634	29,08%	29,08%
Total dépenses d'investissement :		29 546 872	26 772 876	34 911 909	35 283 276	36 920 076	5,75%	4,64%

- Les Restes à réaliser sont de 6,1 M€ malgré un taux de réalisation important des dépenses d'investissement de 77,62 % en 2025, à comparer aux 65,5 % de 2024.
- Un niveau d'investissement 2026 de 19,1 M€ auquel il faut ajouter les RAR soit 25,1 M€.
- Par rapport au PPI, le programme d'investissements augmente de 4 M€ y compris restes à réaliser.



Budget Principal : Projet d'investissement

Les investissements récurrents

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le

ID : 060-216001586-20260306-06CM06032026-BF

CONFORME AU DOB
S²LO

Entretien voirie et espaces extérieurs	Montant € TTC	Commentaire
VOIRIE	998 845,00	Travaux d'entretien des voiries, trottoirs et parking, bornes amovibles, bornes incendie, bac à verre ...
AMENAGEMENTS EXTERIEURS	502 000,00	Mobiliers urbains, entretien des fontaines, plantations d'arbres et d'arbustes, travaux dans les cimetières, aménagement des espaces verts, acquisition de matériels ...
ECLAIRAGE PUBLIC	105 000,00	Rénovation signalisation et éclairage public
AIRES DE JEUX	132 000,00	Squares des Acacias et Colonel Sutterlin
AMENAGEMENT CYCLABLE	90 000,00	Réfection et renforcement des liaisons piétonnes et cyclistes
<i>sous total voirie</i>	<i>1 827 845,00</i>	
Entretien bâtiments	Montant € TTC	Commentaire
BÂTIMENTS COMMUNAUX	1 160 042,00	Travaux d'entretien du patrimoine de la ville dont les menuiseries, les toitures, la maison de l'Europe, les logements, l'Hôtel de Ville ...
BÂTIMENTS ENFANCE ÉCOLES	650 855,00	Travaux de sécurisation et de mises aux normes dans les différents bâtiments dédiés à l'enfance comme les écoles, les crèches ...
<i>Sous total entretien bâtiments</i>	<i>1 810 897,00</i>	



Budget Principal : Projet d'investissement

Les investissements récurrents

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le

ID : 060-216001586-20260306-06CM06032026-BF

CONFORME AU DOB
S²LO

Entretien matériels	Montant € TTC	Commentaire
MATÉRIEL INFORMATIQUE	265 400,00	renouvellement de matériels et de licences
ANIMATION CULTURE ET SPORT	723 585,00	Achat matériels et mobiliers dans le cadre de l'animation de la culture et du sport dont les bibliothèques, les musées, les théâtres, les stades et gymnases, la restauration de documents patrimoniaux, du mobilier, du matériel technique...
MATERIELS DE TRANSPORT	200 000,00	Remplacement de véhicules techniques (type Master) avec passage de moteur thermique en électrique, renouvellement du parc ancien
VIDÉOPROTECTION	182 600,00	
POLITIQUE DE LA VILLE	104 248,00	Garage solidaire, achat de mobilier pour le pôle jeunesse et le centre Jean Moulin, vélo électrique...
CABLAGE INFORMATIQUE	72 100,00	dont optimisation interconnexion
<i>sous total matériels</i>	<i>1 547 933,00</i>	



Budget Principal : Projet d'investissement

Les projets d'investissements

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le

ID : 060-216001586-20260306-06CM06032026-BF

CONFORME AU DOB
S²LO

Projets culture	Montant € TTC	Commentaire
MUSEE DE LA FIGURINE	1 525 000,00	Finalisation des travaux
EGLISE SAINT ANDREWS	120 000,00	Travaux de mise en conformité
<i>sous total projets culture</i>	<i>1 645 000,00</i>	
Projets dans le cadre du social et des écoles	Montant € TTC	Commentaire
ECOLE FAROUX	3 104 007,00	Réhabilitation - Poursuite des travaux
CRECHE QUARTIER DE LA VICTOIRE	160 000,00	Mission de maîtrise d'œuvre et démarrage
ACCESSIBILITE	400 000,00	
ECOLES - PICS DE CHALEUR	600 000,00	Mise en œuvre du programme dans les écoles pour limiter les effets des pics de chaleur
ECONOMIE D ENERGIE	146 000,00	Eclairage Led divers bâtiments
ECONOMIE ENERGIE ECOLES	72 000,00	Passage en Led écoles primaires et mise en place de thermostat dans 4 nouvelles écoles
PUY DU ROY	286 520,00	Etudes pour réhabilitation - lancement de la maîtrise d'œuvre
<i>sous total projets social écoles</i>	<i>4 768 527,00</i>	

Pour le programme Ecole Pics de chaleur, compte tenu des températures constatées, priorité est donnée en 2026 aux écoles maternelles Jacques Prévert, Royallieu et Saint Lazare et aux écoles élémentaires Augustin Thierry, Phileas Lebesgue, Albert Robida et André Hammel.



Budget Principal : Projet d'investissement

Les projets d'investissements

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le

ID : 060-216001586-20260306-06CM06032026-BF

CONFORME AU DOB

S²LO

Projets sports	Montant € TTC	Commentaire
GYMNASSE POMPIDOU	1 328 000,00	Réhabilitation - Finalisation des travaux
TENNIS POMPADOUR	150 000,00	Couverture de deux cours - Etudes et appel d'offres en fin d'année
STADE COSYNS	190 000,00	Vestiaires
STADE DU CLOS DES ROSES	80 000,00	Réhabilitation des pareballes
COMPLEXE DE HUY PISCINE ET GYMNASSE	550 000,00	Rénovation canalisations douches, des vestiaires et du grand bassin piscine Huy
<i>sous total projets sports</i>	<i>2 298 000,00</i>	
Projets voirie et espace extérieurs	Montant € TTC	Commentaire
ENFOUISSEMENT RESEAUX	800 000,00	Bd Gambetta et rue Jean Lhuillier
REHABILITATION VOIRIES	885 000,00	Réhabilitation voirie dont rue Charmoulue, rue Jean Lhuillier et réaménagement parking opération Mare Gaudry phase 1
REHAB ECLAIRAGE PUBLIC	544 000,00	Poursuite de l'installation des leds dans le cadre des économies d'énergie
CARREFOUR PLACE 5 REG DRAGONS	670 000,00	Aménagement lié à l'opération de l'Estacade
RUE DE L ETOILE	370 000,00	Piétonnisation du centre-ville
BOULEVARD GAMBETTA ETATS UNIS	380 000,00	Requalification avec aménagement cyclable
<i>sous total projets voirie</i>	<i>3 649 000,00</i>	
Projet patrimoine architectural	Montant € TTC	Commentaire
CHANGEMENT CHAUDIERE	257 000,00	Chapelle des Capucins, remplacement d'une unité à la bibliothèque Saint Corneille, raccordement au réseau de chaleur pour cinq nouveaux équipements
<i>sous total patrimoine architectural</i>	<i>257 000,00</i>	



Endettement

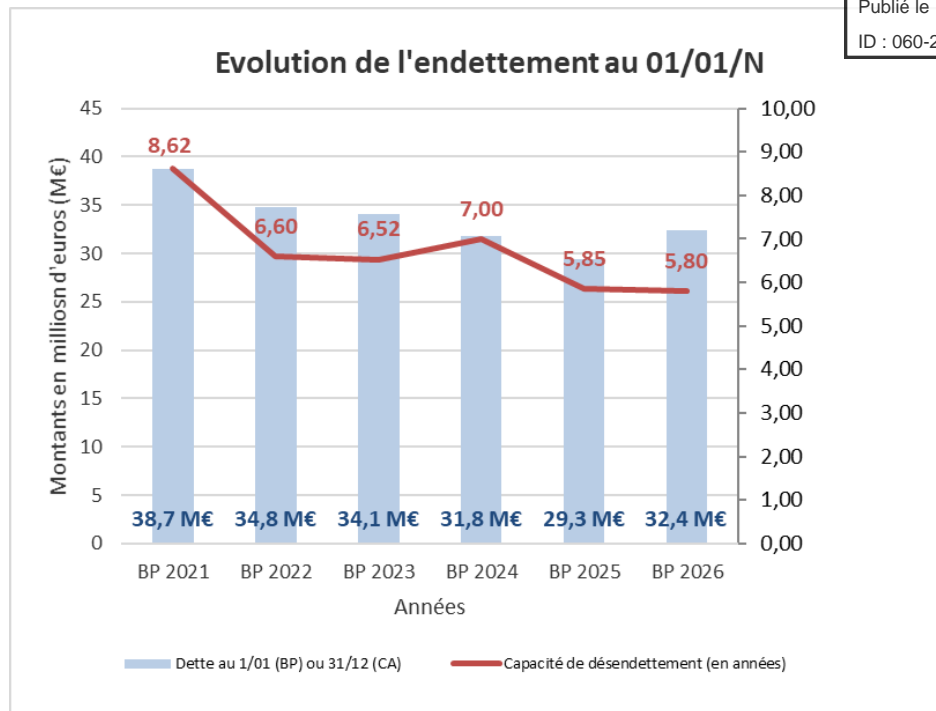
Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le

ID : 060-216001586-20260306-06CM06032026-BF

CONFORME AU DOB
S²LO



- Un encours de 32,4 M€ au 1^{er} janvier
- Un endettement maîtrisé avec un capacité de désendettement de 5,80 ans au 1^{er} janvier, et une capacité prévisionnelle de désendettement de 6,35 ans au 31 décembre en cas de réalisation d'emprunts nouveaux à hauteur de 80 % de la prévision
- Une dette par habitant de 775 € (moyenne de la strate : 986 €)



Ratios

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le

ID : 060-216001586-20260306-06CM06032026-BF

CONFORME AU DOB
S²LO

Ratios	BP2022	BP2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026	Moyenne strate (2)
Population (1)	41 643	41 470	41 418	41 825	41 774	
Dépenses réelles de fonctionnement /population	1 322	1 417	1 465	1 460	1 483	1 394
Produit des impositions directes /population	710	753	777	787	801	797
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 439	1 537	1 574	1 579	1 616	1 605
Dépenses d'équipement brut/population	351	352	332	457	456	403
Encours de dette/population	836	822	767	702	775	986
DGF/population	150	153	157	157	162	205
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonct.	63,2%	63,5%	62,8%	62,7%	61,9%	60,4%
Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct.	100,4%	100,0%	100,2%	99,7%	98,8%	97,8%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	24,4%	22,9%	21,1%	29,0%	28,3%	28,6%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	58,1%	53,5%	48,7%	44,4%	47,9%	61,6%
Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement	8,8%	8,2%	7,0%	7,6%	8,3%	nc

(1) population légale (municipale et comptée à part) au 1er janvier de l'année.

(2) site internet www.collectivites-locales.gouv.fr, publication les collectivités locales en chiffres 2026 données de l'année 2024 de janvier 2026



Budget Annexe ZAC du Camp de Royallieu

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le

ID : 060-216001586-20260306-06CM06032026-BF

CONFORME AU DOB
S²LO

Un budget total de 438 k€

- Des recettes constituées :
 - ✓ de cession d'un lot : 77 k€,
 - ✓ pas de participation du budget principal de la Ville
 - ✓ Reprise de l'excédent 165 k€
- Des dépenses pour :
 - ✓ Pas de reprise de déficit,
 - ✓ Des travaux estimés à 120 k€,



Synthèse

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le



ID : 060-216001586-20260306-06CM06032026-BF

- Une forte maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- L'optimisation des recettes de fonctionnement en particulier pour compenser la stagnation des dotations de l'Etat,
- Une épargne brute substantielle à hauteur de 5,6 M€, en augmentation par rapport à 2025,
- Le gel des taux de fiscalité après une baisse de 1% en 2023,
- La poursuite d'une politique d'investissement très dynamique pour 19,1 M€ de dépenses nouvelles d'équipement, soit 456 € / habitant, au-delà du PPI 2024-2027 (+ 4 M€ y compris RAR),
- Un recours à l'emprunt limité qui permet de stabiliser l'encours de dette avec un capacité prévisionnelle de désendettement de 5,80 ans au 1^{er} janvier 2026 (5,85 ans au 1^{er} janvier 2025),
- Un service public de qualité offert aux Compiégnoises et Compiégnois et un effort constant pour améliorer le cadre des vie et les espaces publics de la Ville.
- L'année 2026 sera notamment marquée par la finalisation et la poursuite des investissements structurants : musée de la Figurine, cantines en régie, réhabilitation lourde du groupe scolaire Faroux, 1^{ère} phase de la réhabilitation de la piscine de Huy, travaux dans les écoles pour faire face aux pics de chaleur...

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le



ID : 060-216001586-20260306-06CM06032026-BF



www.compiègne.fr

Mairie de Compiègne - Hôtel de ville - CS 30009 - 60321 Compiègne Cédex - 03 44 40 72 00